

0442765S  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE POLYVALENT NELSON MANDELA  
10 RUE PIERRE VIDAL-NAQUET  
44265 NANTES CEDEX 2  
Tel : 0251728660

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 34  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/11/2020

Réuni le : 17/11/2020

Sous la présidence de : Gwenael Surel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Exercice : 2020**

**Numéro de la DBM : 1**

**Budget d'origine :**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

**PRELEVEMENT DU FDR + AFFECTATION RELIQUAT DE SUBVENTION**

Le conseil d'administration approuve la DBM et le prélèvement sur Fonds de roulement à hauteur de 50 000 euros en fonctionnement et 1200 euros en OPC

Le conseil d'administration prend connaissance de la DBM pour info intégrant les subventions FCSH

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0